



Aurore BOISSY

Avocat Associé
Avocat depuis 2015

Droit Pénal
Master II Droit Pénal et Sciences Criminelles

T. 03 26 05 43 62 F. 03 26 05 41 62
Secrétaire [Marie-Cécile NEFF](#)

Sa biographie

C'est au contact de [Mourad BENKOUSSA](#) qu'Aurore BOISSY décide de devenir Avocate. Ce dernier lui a transmis son intérêt pour la matière pénale dès ses premiers stages au Cabinet ACG.

Titulaire d'un Master II *Droit pénal et Sciences criminelles*, elle intègre le cabinet ACG à l'occasion d'un stage effectué dans le cadre de sa formation d'Avocat.

Après l'obtention de son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat, elle rejoint le pôle pénal du Cabinet ACG en qualité d'Avocat collaborateur puis en qualité d'Associé.

Elle intervient aussi bien dans les défenses des victimes que des accusés.